

CCI des Landes
293, avenue du Maréchal Foch
40003 Mont de Marsan Cedex

AVERTISSEMENT

**Le présent rapport est rédigé sous l'entière responsabilité
de son auteur et de son commanditaire.**

**Les données qu'il comporte et ses conclusions ne sauraient engager la
responsabilité de l'Administration et ne valent pas validation automatique.**

**Seules les décisions prises par l'Administration et dûment
décrites en page 2 de la fiche BASOL font foi.**

Opération collective pilotée par la CCI des Landes Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société ARCHIMBAUD à Labouheyre (40)

Juin 2005
N° A36573-01 /B



Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES
Parc Technologique Europarc
19, avenue Léonard de Vinci
33 600 PESSAC
Tél : 05.57.26.02.80
Fax: 05.57.26.80.13

Sommaire

1. Contexte et objectifs	5
2. Investigations mises en œuvre.....	7
2.1. Programme d'investigations.....	7
2.2. Sondages, prélèvements et analyses d'échantillons de sol.....	8
2.3. Mise en place de piézomètres, prélèvements et analyses d'eaux souterraines.....	12
3. Résultats des investigations.....	15
3.1. Valeurs de référence	15
3.2. Qualité des sols	15
3.3. Eaux souterraines	18
4. Evaluation Simplifiée des Risques.....	21
4.1. Généralités	21
4.2. Eléments nécessaires à l'ESR	21
4.3. Modèle conceptuel du site : caractérisation des facteurs	23
4.4. Résultats de l'ESR	24
5. Conclusions et recommandations	25

Figures

Figure 1 : Localisation du site	6
Figure 2 : Plan des investigations mises en œuvre.....	14

Tableaux

Tableau 1 : Programme de sondages et d'analyses des sols	10
Tableau 2 : Programme d'analyses des eaux souterraines	13
Tableau 3 : Synthèse des résultats d'analyses des sols	17
Tableau 4 : Relevés des paramètres physico-chimiques de 2004.....	18
Tableau 5 : Résultats d'analyses des eaux – Prélèvements de 2004.....	20

Annexes

Annexe 1 : Coupes des piézomètres, fiches de prélèvements d'eau et résultats d'analyses des eaux	
Annexe 2 : Coupes des sondages de sol et rapports d'analyses des sols du laboratoire	

Figures

Figure 1 : Localisation du site 6

Figure 2 : Plan des investigations mises en œuvre 14

Tableaux

Tableau 1 : Programme de sondages et d'analyses des sols 10

Tableau 2 : Programme d'analyses des eaux souterraines 13

Tableau 3 : Synthèse des résultats d'analyses des sols 17

Tableau 4 : Relevés des paramètres physico-chimiques de 2004..... 18

Tableau 5 : Résultats d'analyses des eaux – Prélèvements de 2004..... 20

Annexes

Annexe 1 : Coupes des piézomètres, fiches de prélèvements d'eau et résultats d'analyses des eaux

Annexe 2 : Coupes des sondages de sol et rapports d'analyses des sols du laboratoire

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre d'une opération collective pilotée par la C.C.I. des Landes, et financée en partie par l'Agence de l'eau Adour Garonne, l'Ademe et le Conseil Régional d'Aquitaine, la société ANTEA, en co-traitance avec les laboratoires WESSLING et la société TEMSOL, a été chargée de réaliser l'étape B et l'Evaluation Simplifiée des Risques dans 37 scieries réparties sur les Landes (40), la Gironde (33) et le Lot et Garonne (47).

La mission confiée au groupement ANTEA-Laboratoires WESSLING-TEMSOL comprenait :

- Mise en place des réseaux de surveillance des eaux souterraines sur les sites soumis à obligation de surveillance ;
- Réalisation des investigations de terrain (Etape B du diagnostic) selon le programme pré établi dans l'étape A ;
- Application de la méthodologie de l'ESR et proposition de classement du site.

La méthodologie appliquée est celle décrite dans le guide de « Gestion des sites (potentiellement) pollués » proposée par le ministère de l'Environnement, version 2 de mars 2000.

Le présent rapport synthétise les résultats des investigations de terrain (étape B) et de la notation du site par la méthode ESR pour le site de la Société ARCHIMBAUD à Labouheyre (40).

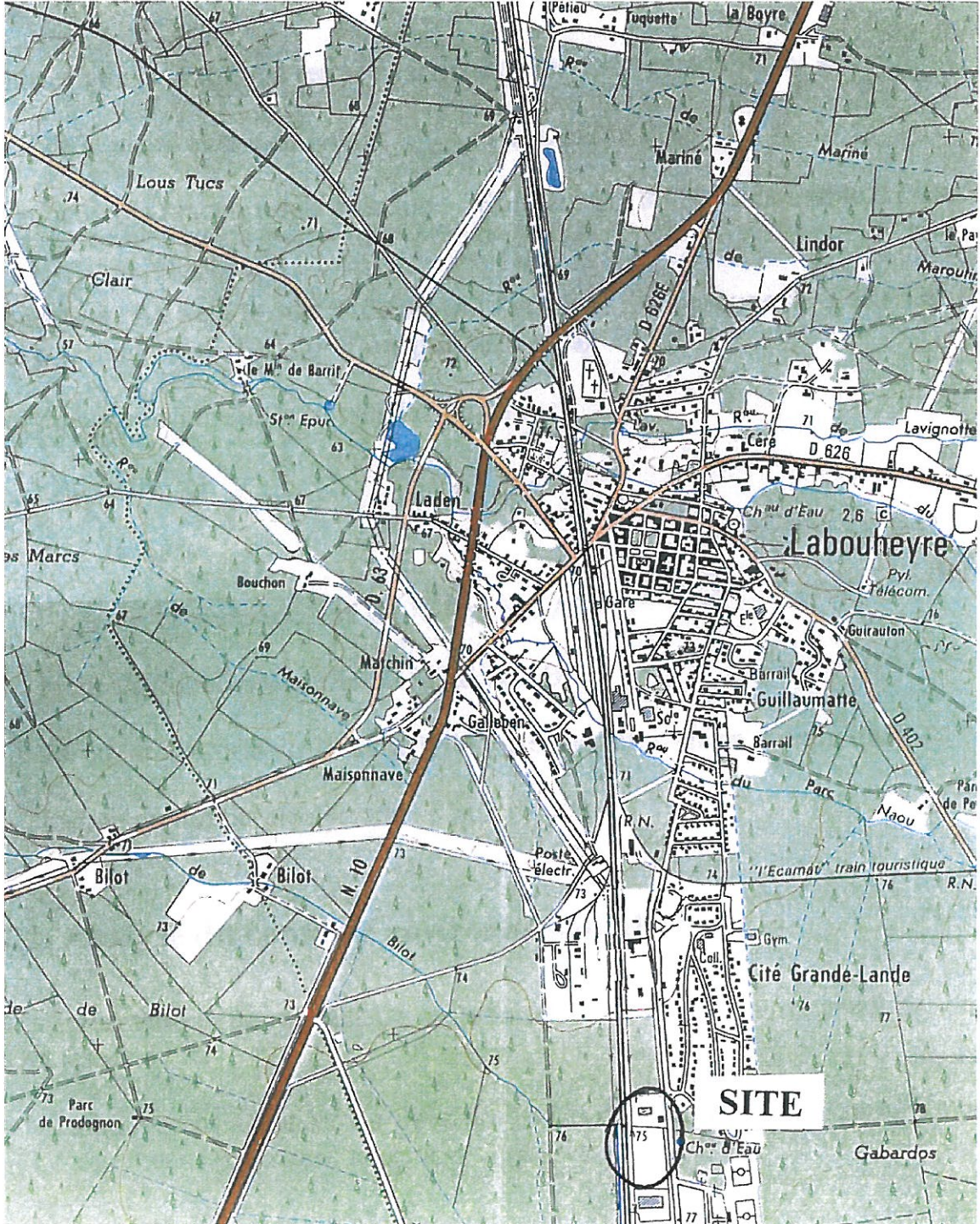
L'étape A du diagnostic a fait l'objet du rapport ANTEA A32320-01, réalisée dans le cadre de la précédente opération collective pilotée par la CCI des Landes.

La localisation du site est précisée en Figure 1.

Opération collective pilotée par la CCI des Landes
Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site de la
société ARCHIMBAUD à Labouheyre (40)

Figure 1 : Localisation du site

(extrait de la carte IGN, échelle 1/25000)



2. Investigations mises en œuvre

2.1. Programme d'investigations

2.1.1. Définition du programme prévisionnel

Compte tenu de l'historique et du contexte environnemental du site, un programme pour l'étape B a été défini en accord avec l'exploitant et le comité de pilotage du projet (dont la DRIRE Aquitaine) dans le cadre de l'étape A du diagnostic.

Il comprenait la réalisation de :

- Sondages et prélèvements de sol pour analyses ;
- Piézomètres et prélèvements d'eau pour analyses sur les sites soumis à obligation de surveillance ;
- Prélèvements d'eau dans des puits existant pour analyses pour les sites non soumis à obligation de surveillance.

Le programme de sondages a été établi de façon à disposer d'au moins 1 sondage par zone identifiée comme potentiellement polluée dans l'historique. Le protocole d'échantillonnage a été prévu de la façon suivante :

- Echantillonnage moyen des sols par tranche (tranche superficielle de 0 à 30 cm, puis tranche sous-jacente par épaisseur d'un mètre environ)
- Analyse de l'échantillon de surface pour les sources situées en surface
- Analyse de l'échantillon au niveau de la source pour les sources enterrées

Le programme analytique pour chaque échantillon de sol a été défini sur la base des substances manipulées (cf. historique).

Il s'agit ici de premières investigations qui pourraient nécessiter d'être approfondies en fonction des premiers résultats.

2.1.2. Zones ne faisant pas l'objet de sondages

A l'occasion de l'étape A, pour certaines zones recensées comme potentiellement polluées, il n'a pas été recommandé d'investigations pour des contraintes pratiques (accès aux machines de sondages...). Dans le cas du site étudié, il s'agit des zones suivantes :

- Cuve de fuel actuelle : Les analyses d'eau prévues au droit du PZ2 seront utilisées ;
- Bac de trempage : Les analyses d'eau au niveau du forage prévue dans l'étape B seront utilisées ;
- Dépôt de ferrailles : peu de risque de pollution ;
- Zone devant le hangar n°6 : zone de stockage temporaire.

Notons que la mise en place d'un réseau de piézomètres de surveillance permettra éventuellement de détecter un impact sur la qualité des eaux des zones non investiguées.

2.1.3. Ecart par rapport au programme prévisionnel

Les investigations de terrain ont été réalisées en novembre 2004 sur le site.

En fonction des contraintes d'accès ou de sécurité (réseaux enterrés...), des modifications ont pu être apportées au programme prévisionnel. Pour le site objet du présent rapport, les modifications ont été les suivantes :

- Pas de modifications du programme

2.2. Sondages, prélèvements et analyses d'échantillons de sol

2.2.1. Sondages et prélèvements de sol

Six sondages ont été réalisés sur le site. Ils ont été réalisés à la tarière mécanique sur une profondeur d'environ 1.50 mètres et ont été nommés S1 à S6.

Des échantillons moyens ont été constitués selon le protocole précisé dans le paragraphe précédent et conditionnés dans des bocaux en verre brun.

Les observations relevées au cours des sondages sont présentées dans les coupes des sondages jointes en Annexe 2.

2.2.2. Analyses

Les échantillons ont été acheminés vers le laboratoire WESSLING en glacière réfrigérée. Les paramètres déterminés sont précisés dans le Tableau 1.

Ce dernier synthétise le programme de sondage et d'analyses mis en œuvre sur le site étudié. Il précise, parmi les échantillons prélevés, ceux qui ont été soumis à analyse (précisé en gras).

Tableau 1 : Programme de sondages et d'analyses des sols

Sondage	Zone concernée	Nature des sols en surface	Mode de sondage	Echantillonnage	Analyses réalisées
S1	Atelier d'entretien zone de vidange devant le bâtiment	Sol bétonné	Carottage puis tarière à 1.50 m	S1A : 0.0 à 0.30 S1B : 0.30 à 1.50	HCT
S2	Atelier d'entretien proximité de la fosse de vidange à l'intérieur du bâtiment et de la zone de stockage des huiles	Sol bétonné	Non réalisé	S2A : 0.0 à 0.30 S2B : 0.30 à 1.00 S2C : 1.0 à 2.0	HCT
S3	Stockage de bois extérieur	Sol bétonné	carottage puis tarière à 1.50 m.	S3A : 0.0 à 0.30 S3B : 0.30 à 1.50	Propiconazole, IPBC Carbendazime, Bore
S4	Stockage de bois extérieur	Sol bétonné	carottage puis tarière à 1.50 m.	S4A : 0.0 à 0.30 S4B : 0.30 à 1.50	Propiconazole, IPBC, Carbendazime, Bore

Sondage	Zone concernée	Nature des sols en surface	Mode de sondage	Echantillonnage	Analyses réalisées
S5	Zone de lavage des machines à côté du groupe électrogène	Sol bétonné	carottage puis tarière à 1.50 m	S5A : 0.0 à 0.30 S5B : 0.30 à 1.50	HCT
S6	Zone du transformateur n°2 (explosion d'un ancien transformateur)	Sol bétonné	carottage puis tarière à 1.50	S6A : 0.0 à 0.30 S6B : 0.30 à 1.50	HCT

Nota : pour les sols couverts en surface (béton ou bitume), les tranches échantillonnées ont été constituées à partir de la cote du terrain naturel (couverture non échantillonnée).

2.3. Mise en place de piézomètres, prélèvements et analyses d'eaux souterraines

2.3.1. Mise en place de piézomètres

Aucun piézomètre n'a été mis en place. Nous avons utilisé un forage et trois piézomètres déjà existants.

2.3.2. Prélèvements d'eau

Un prélèvement d'eau a été réalisé par la société ANTEA le 22 novembre 2004 au droit du forage.

Sur le forage ayant fait l'objet de prélèvement, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Mesure du niveau statique.
- Renouvellement de l'eau du piézomètre par pompage de renouvellement afin d'obtenir un échantillon représentatif de la qualité de l'eau souterraine.
- Mesures in situ des paramètres physico-chimiques : pH, conductivité électrique, température.

L'échantillon d'eau a été conditionné selon les recommandations du laboratoire.

La fiche de prélèvements est jointe en Annexe 1.

Les prélèvements d'eaux souterraines au niveau des autres ouvrages ont été réalisés par le cabinet VOISIN.

2.3.3. Programme d'analyses

L'échantillon d'eau prélevé dans le forage a été acheminé vers le laboratoire WESSLING en glacière réfrigérée pour détermination des paramètres précisés dans le Tableau 2.

Les analyses effectuées sur les échantillons des piézomètres (PZ1, PZ2 et PZ3) ont été réalisées en mai 2004 par le laboratoire LARA de Toulouse.

Tableau 2 : Programme d'analyses des eaux souterraines

Ouvrage	Position hydraulique de l'ouvrage	Localisation	Paramètres analysés
Forage	Au cœur du site	A coté de la scierie n°2	Propiconazole, Carbendazime, IPBC, Bore
PZ1	AMONT	Bord de route	HCT, DCO brute, Carbendazime, Propiconazole
PZ2	Aval	Prés de la cuve de fioul	HCT, DCO brute, Carbendazime, Propiconazole
PZ3	Aval	Prés du pylône	HCT, DCO brute, Carbendazime, Propiconazole

2.3.4. Nivellement des piézomètres

Dans le cadre de l'étude hydrogéologique réalisée par le cabinet Voisin, les piézomètres ont été nivelés (en NGF) (voir annexe 1).

3. Résultats des investigations

3.1. Valeurs de référence

Les concentrations des paramètres sont comparées aux valeurs guides en matière de pollution des sols et des eaux souterraines. Celles-ci sont définies par le guide du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire "Gestion des sites (potentiellement) pollués", version 2 de mars 2000 (Annexe 5, édition mise à jour du 9 décembre 2002). Les valeurs guides sont les suivantes :

Pour les sols

- Les Valeurs de Définition de Source-Sol (VDSS) permettent de définir la source de pollution constituée d'un sol ;
- Les Valeurs de Constat d'Impact (VCI) permettent de constater l'impact de pollution du milieu sol, en fonction de l'usage de celui-ci. Compte tenu de l'usage actuel et projeté du site (industriel), les **VCI pour un usage non sensible** ont été retenues comme valeur de référence (usage industriel).

Pour les eaux souterraines

- Les Valeurs de Constat d'Impact (VCI), **en usage non sensible** ont été retenues comme valeur de référence, dans la mesure où la nappe superficielle peut être utilisée par des forages à usage industriel uniquement dans les environs du site.

3.2. Qualité des sols

3.2.1. Nature des terrains

Les coupes géologiques des piézomètres sont précisées en Annexe 1 et les observations relevées au cours des sondages sont jointes en Annexe 2.

Les sondages et forages ont montré la présence de sols essentiellement sableux jusqu'à environ 8 mètres de profondeur, fin des forages.

Lors de la réalisation des sondages, il n'a été détecté aucun indice de pollution visuel ou organoleptique.

3.2.2. Résultats d'analyses

Les résultats d'analyses des sols sont synthétisés en page suivante (Tableau 3).

Les rapports d'analyse complets sont joints en Annexe 2. Les normes et protocoles d'analyse sont précisés dans les rapports d'analyse.

Les analyses mettent en évidence les résultats suivants :

- La détermination de l'indice hydrocarbures totaux réalisée au droit des sondages S1A, S2A et S2B, S5A et S6A, ne met en évidence aucun dépassement des VDSS ou VCI.
- Le Propiconazole, le Carbendazime, l'IPBC et le Bore recherchés sur les échantillons S3A et S4A ne sont pas détectés (concentrations inférieures aux limites de quantification du laboratoire) sauf pour le Propiconazole (limite de quantification : 0.010 mg/kg) au niveau du sondage S3 (0.016 mg/kg). Notons qu'il n'existe pas de valeurs guides pour ce composé.

Remarque : les sondages ponctuels ne peuvent offrir une vision continue de l'état des terrains du site. Leur implantation est notamment guidée par des contraintes d'accès. On ne peut exclure, entre deux sondages, l'existence d'une anomalie d'extension limitée qui aurait échappé aux mailles des investigations et qui n'aurait pas été connue par l'étude historique.

Tableau 3 : Synthèse des résultats d'analyses des sols

Echantillon	Indice HCT	IPBC	Propiconazole	Carbendazime	Bore
S1A	56	-	-	-	-
S2A	60				
S2B	<10				
S3A	-	<0.010	0.016	<0.005	<20
S4A	-	<0.010	<0.010	<0.005	<20
S5A	76	-	-	-	-
S6A	20	-	-	-	-
VALEURS GUIDES (en mg/kg)					
VDSS	2500	-	-	-	-
VCI usage sensible	5000	-	-	-	-
VCI usage non sensible	25000	-	-	-	-

Résultats exprimés en mg/kg de matière sèche.

3.3. Eaux souterraines

3.3.1. Paramètres physico-chimiques et piézométrie

Les résultats des mesures des paramètres physico-chimiques réalisées lors des prélèvements sont présentés dans le Tableau 4 suivant.

Tableau 4 : Relevés des paramètres physico-chimiques de 2004

Paramètres contrôlés	unité	PZ1 (amont)	PZ2 (aval)	PZ3 (aval)	Forage
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES					
pH					5.2
Conductivité	μS/cm	Non contrôlé par ANTEA			89
Température	°C	Non contrôlé par ANTEA			15.9
Observation					Eau claire
NIVEAUX PIEZOMETRIQUES selon le cabinet VOISIN en Novembre 2004					
Niveau d'eau	(m/haut tubage)	2.23	2.09	2.14	-
Cote repère (haut du tube)	(m NGF)	79.52	79.08	78.875	-
Cote de l'eau de la nappe	(m NGF)	77.29	76.99	76.735	-

Commentaires

Les relevés piézométriques sur les ouvrages PZ1, PZ2 et PZ3 sont issus de l'étude du cabinet Voisin.

3.3.2. Résultats d'analyses

Les résultats des analyses sont présentés dans le Tableau 5 suivant.

Les rapports d'analyse du laboratoire concernant le forage sont joints en Annexe 1. Les protocoles d'analyses mis en œuvre sont également précisés en annexe.

Les rapports d'analyses relatifs aux ouvrages PZ1, PZ2 et PZ3 issus de l'étude du cabinet VOISIN, sont également joints en annexe 1.

Commentaires

- L'analyse du Bore sur le forage montre une concentration de 41 µg/l inférieure à la limite de potabilité établie aux Etats Unis qui est comprise entre 600 et 1000 µg/l* (* : Donnée à titre indicatif)
- Le Carbendazime et le Propiconazole sont détectés au droit du forage à des concentrations respectives de 0.42 et 0.25 µg/l inférieures à la VCI en usage non sensible de 2 µg/l applicable aux pesticides et supérieures à la VCI usage sensible (0.1 µg/l).
- L'IPBC n'est pas détecté (concentrations inférieures aux limites de quantification du laboratoire).
- On détecte la présence d'hydrocarbure au droit de PZ1. La concentration en hydrocarbures totaux (0.05 mg/l) est toutefois inférieure à la VCI usage non sensible (1 mg/l) et supérieure à la VCI usage sensible (10 µg/l).

Tableau 5 : Résultats d'analyses des eaux – Prélèvements de 2004

Paramètres contrôlés	unité	PZ1 (amont)	PZ2 (aval)	PZ3 (aval)	Forage (prélèvements antea)	Valeurs guides	
						VCI usage sensible	Usage non sensible
COMPOSES ANALYSES							
Bore	µg/l	-	-	-	41	600 à 1000 **	-
IPCB	µg/l	-	-	-	<0.10	0.1*	2*
Propiconazole	µg/l	<0.1	<0.1	<0.1	0.25	0.1*	2*
Carbendazime	µg/l	<0.1	<0.23	<0.1	0.42	0.1*	2*
Demande chimique en oxygène (DCO brute)	mg/l	<30	<30	<30	-	-	-
Hydrocarbures totaux	mg/l	0.05	<0.02	<0.02	-	10 (µg/l)	1

Les valeurs guides sont exprimées dans les mêmes unités que les résultats d'analyses

(* valeurs guides applicables aux pesticides, issues du décret du 20 décembre 2001)

(** Limites de potabilité établies aux Etats Unis données à titre indicatif)

4. Evaluation Simplifiée des Risques

4.1. Généralités

L'ESR a pour objectif de classer le site vis à vis des risques sanitaires éventuels. Elle s'établit successivement à partir :

- de la réalisation d'un modèle conceptuel du site qui comprend la caractérisation des facteurs « danger », « transfert » et « cible » du modèle (préalable indispensable à l'ESR).
- de l'exploitation des grilles de notation conduisant au classement du site.

4.2. Eléments nécessaires à l'ESR

Le risque lié au site est évalué en combinant trois facteurs dont la présence simultanée est nécessaire pour que le risque soit non nul. Ces trois facteurs sont :

- **le danger [D]** des polluants lié aux propriétés intrinsèques des substances constitutives de la source de pollution (toxicité, ...) et de leur quantité.
- **le transfert [T]** des polluants vers et dans les milieux. Les milieux pris en compte sont les eaux souterraines, les eaux superficielles et le sol. Le facteur transfert se mesure en fonction :
 - du **potentiel de mobilisation** des substances dépendant de certaines propriétés des polluants (solubilité) et de l'existence de vecteurs de mobilisation (tels que pluies et inondations par exemple).
 - du **potentiel de transfert de la source vers le milieu** dépendant de l'état de conditionnement de la source et de certaines caractéristiques des lieux (aménagements particuliers du site contribuant à un confinement plus ou moins bon des sources vis-à-vis des milieux).
 - du **potentiel de transfert des substances du milieu vers les cibles** dépendant essentiellement des caractéristiques du milieu (perméabilité de la zone non saturée et de l'aquifère, fracturation,...).
- **la cible [C]** fondée sur l'homme et ses relations avec les milieux (exploitation des ressources en eau, occupation du site,...).

Le risque est ainsi une fonction des paramètres danger [D], transfert [T] et cible [C], traduite par une relation :

$$R = f(D, T, C)$$

L'évaluation simplifiée des risques prend donc en compte ces trois types de facteurs dont la description, appliquée au site étudié est détaillée dans le paragraphe suivant.

Remarque

Les matières actives des nouveaux produits de traitement du bois utilisés sur de nombreux sites ne font pas l'objet de valeurs guides (VDSS, VCI). En conséquence, il a été convenu dans le cadre de l'opération collective pilotée par la CCI des Landes de :

- réaliser les mesures prévues par le rapport étape A
- ne pas intégrer ces substances dans les calculs de l'ESR

En cas de détection de valeurs atypiques, il pourra être utilisé d'éventuelles données de référence.

Par conséquent, les éventuelles sources « sol pollués » par des fongicides récents (produits utilisés en remplacement du PCP) ne seront pas retenus dans la notation. On commente en revanche dans le paragraphe « résultats des investigations » les résultats d'analyses observés dans les sols ou dans les eaux. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une source primaire (cuve ou bac de trempage), une notation pourra être réalisée.

4.3. Modèle conceptuel du site : caractérisation des facteurs

Compte tenu des installations en place et des résultats d'analyses des sols, nous n'avons pas identifié sur le site de « sources » susceptibles de donner lieu à une notation.

En effet, les installations et zones suivantes n'ont pas été retenues comme source dans la notation pour les raisons suivantes :

- **cuve de fuel et fûts d'huile de l'atelier d'entretien** : les sondages S1 et S2 n'ayant mis en évidence aucune anomalie, et les fûts ainsi que la cuve ayant été mis récemment sur rétention (information fournie par l'exploitant en juin 2005), cette zone n'est pas retenue comme une source.
- **sols au niveau de la zone de stockage du bois** : Aucune trace significative de polluant n'a été trouvée au niveau de cette zone sauf au droit du sondage S3 où l'on détecte du Propiconazole (0.016 mg/kg) pour lequel nous ne disposons pas de VDSS. Par conséquent nous ne retiendrons pas cette zone comme source dans notre notation.
- **bac de trempage** : Le bac de trempage est exploité sur rétention, les égouttures sont récupérées et aucun impact sur les eaux n'est constaté. Par conséquent nous ne retiendront pas cette zone comme source dans notre notation.
- **dépôt de ferrailles** : En raison du faible risque de pollution de cette zone nous ne la retiendrons pas comme source dans notre notation.
- **sol au niveau de la zone de lavage** : Les hydrocarbures au niveau de cette zone sont détectés à une très faible concentration de 20 mg/kg inférieure à la VDSS (2500 mg/kg). En conséquence nous ne retiendrons pas cette zone comme source dans notre notation.

4.4. Résultats de l'ESR

En l'absence d'identification de source primaire et de source secondaire potentielle, la notation par la méthode ESR n'a pas eu lieu.

Le site peut être considéré comme banalisable.

Remarque : ce résultat est obtenu en supposant l'usage actuel du site. Dans l'hypothèse d'un changement d'usage du site, il conviendrait de refaire l'ESR en prenant en compte ce nouvel usage.

5. Conclusions et recommandations

Résultats des investigations

Les investigations menées sur le site de la société ARCHIMBAUD situé à Labouheyre n'ont pas mis en évidence d'anomalie particulière sur les sols et les eaux souterraines.

Nous observons cependant la présence de molécules actives des produits de traitement du bois (le Propiconazole, le Carbendazime et le Bore) au droit du forage (eau).

Mise en œuvre de l'ESR

Compte tenu des installations en place (sur rétention...) et des résultats d'analyses des sols, nous n'avons pas identifié sur le site de « sources » susceptibles de donner lieu à une notation.

Le site peut donc être considéré comme « banalisable ».

Recommandations

Compte tenu de ces résultats, aucune recommandation n'est préconisée.

Rappelons cependant que, du fait de l'activité de trempage exercée sur le site, l'exploitant est tenu de mettre en œuvre une **surveillance des eaux souterraines**.

Il conviendra de prévoir la réalisation de prélèvements 2 fois par an pour le contrôle des paramètres suivants : indice HCT, IPBC, Propiconazole, Carbendazime, Bore.

La surveillance devrait porter sur les 3 piézomètres mis en place sur le site et le forage.

Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable ; en conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ce rapport et annexes ainsi que toute interprétation au-delà des indications et énonciations d'ANTEA ne saurait engager la responsabilité de celle-ci.



ANTEA

CCI des Landes

N° A36573-01/B

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

*Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site de la
société ARCHIMBAUD à Labouheyre (40)*

ANNEXES

**Annexe 1 : Coupes des piézomètres, fiches de prélèvements d'eau et
résultats d'analyses des eaux**

(7 pages)

3. RESULTATS ET INTERPRETATION

3.1 Résultats

(mesures usine SMURFIT ROL PIN)

Point de mesure	Altitude NGF de la tête du puits (m)	Hauteur d'eau (m)	Altitude NGF du toit de la nappe (m)
1	79,52	2,23	77,29
2	79,08	2,09	76,99
3	78,875	2,14	76,735

3.2 Piézométrie

On observe que la surface piézométrique est parallèle à la surface topographique.

Tout le site, ainsi que ses environs immédiats, est inclus dans un seul et même bassin versant. Il n'y a donc pas de partage des eaux, elles vont toutes dans la même direction.

3.3 Direction d'écoulement

La nappe d'eau souterraine s'écoule vers le Nord-Ouest.

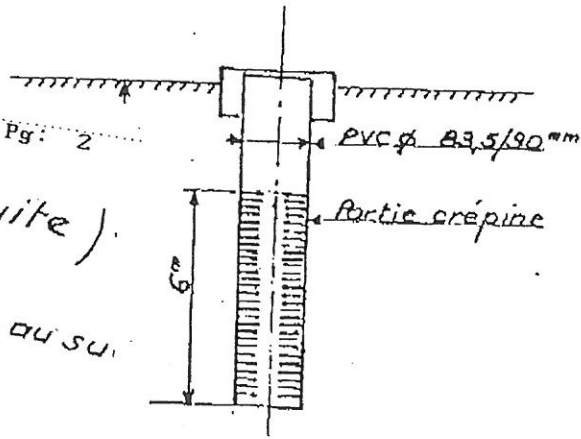
Figure 1 : Carte hydrogéologique avec l'emplacement préconisé pour les prises d'eau dans la scierie existante

Figure 2 : Carte hydrogéologique avec l'emplacement préconisé pour les prises d'eau dans la future scierie

(pages suivantes)

PIEZOMETRES effectués dans la scierie ARCHIMBAUD à LABOUHEYRE

Suite)
2 - au su

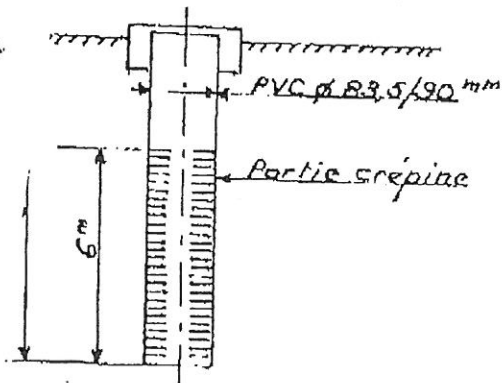


Pt N°1 (bord de route)

- 0 - 0,20^m Béton
- 0,20 - 0,50^m Remblai
- 0,50 - 1,30^m Terre végétale
- 1,30 - 2^m Alios - sable marron foncé
- 2 - 2,80^m Sable marron clair
- 2,80 - 8^m " gris moyen

Niveau statique : v 2^m

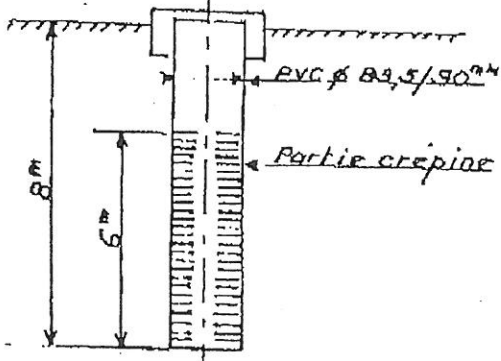
de tou



Pt N°2 (près cuve Fuel)

- 0 - 0,20^m Béton
- 0,20 - 0,60^m Remblai noir - dur
- 0,60 - 1^m Terre végétale
- 1 - 2,50^m Alios puis sable marron foncé
- 2,50 - 3^m Sable marron clair
- 3 - 5^m " marron tourbeux
- 5 - 8^m " gris moyen tourbeux

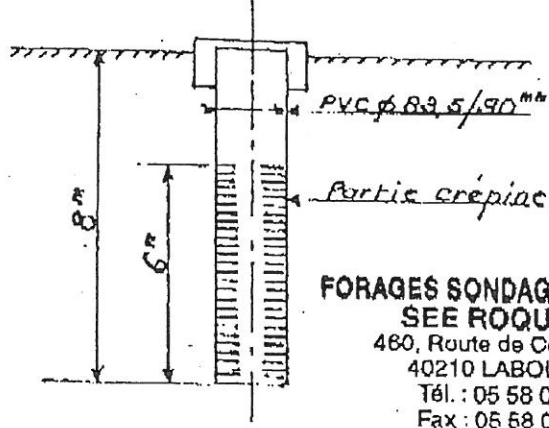
Niveau statique : v 2^m



Pt N°3 (près pylône)

- 0 - 0,20^m Béton
- 0,20 - 0,60^m Remblai noir dur
- 0,60 - 1^m Terre végétale
- 1 - 2,50^m Alios - sable marron foncé
- 2,50 - 3^m Sable marron clair
- 3 - 5^m " " tourbeux
- 5 - 8^m " gris + ou - tourbeux

Niveau statique : v 2^m



Pt N°4 (nouvelle aire - au nord)

- 0 - 0,50^m Bitume, puis remblai
- 0,50 - 1^m Terre végétale
- 1 - 1,20^m Sable marron foncé
- 1,20 - 2,50^m " " clair
- 2,50 - 8^m " gris - petit passage de tourbe

Niveau statique : v 2^m

FORAGES SONDAGES ARROSAGE
SEE ROQUEBERT
 480, Route de Commensacq
 40210 LABOUHEYRE
 Tél. : 05 58 07 00 94
 Fax : 05 58 07 10 65

Toulouse, le 27 mai 2004

OPHITE
Ingénieur Conseil Environnement
19, rue des Serres
40100 DAX

A l'attention de Monsieur DARMENDRAIL

Référence commande : COURRIER DU 05/05/03

Dossier : 46 891-1 Rapport d'analyse n° : 47 082

V/Réf. : EAU lot 1
N/REF : A0405670 Date de réception : 07 mai 2004

Chimie	Résultat
Hydrocarbures totaux (Indice hydrocarbure)	: 0.05 mg/l
DCO brute (Demande chimique en oxygene)	: n.d. < 30 mg/l
Carbendazime	: n.d. < 0.1 µg/l
Propiconazole	: n.d. < 0.1 µg/l

V/Réf. : EAU lot 2
N/REF : A0405671 Date de réception : 07 mai 2004

Chimie	Résultat
Hydrocarbures totaux (Indice hydrocarbure)	: n.d. < 0.02 mg/l
DCO brute (Demande chimique en oxygene)	: n.d. < 30 mg/l
Carbendazime	: n.d.<0.23 µg/l
Propiconazole	: n.d. < 0.1 µg/l

interference


V/Réf. : EAU lot 3

N/REF : A0405672

Date de réception : 07 mai 2004

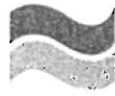
Chiffre	Résultat
Hydrocarbures totaux (Indice hydrocarbure)	: n.d. < 0.02 mg/l
DCO brute (Demande chimique en oxygene)	: n.d. < 30 mg/l
Carbendazime	: n.d. < 0.1 µg/l
Propiconazole	: n.d. < 0.1 µg/l

Département Agro-alimentaire
Environnement



Responsable
Patrick Symonds

Ce rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme intégrale. Il comporte 2 page(s).



Laboratoires Wessling

Parc technologique de Lyon
10, Allée Irène Joliot Curie - Bât. B6
F-69791 St.-Priest Cedex
Tél. : 04 72 79 53 54 - Fax : 04 72 79 53 55
labo@wessling.fr

ANTEA Pessac
A l'attention de H. MILLER
Parc technologique Europarc
19, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

St Priest, le 10 décembre 2004

Pour toutes questions
vos correspondants :
JF Campens / O Sibourg
☎ : 04.72.79.53.54
Fax : 04.72.79.53.55

Analyses d'échantillons d'eau
Rapport d'essai n° : **4F6234**

Page 1 sur 2

Prise d'échantillon le : 22/11/04
Enregistrement le : 24/11/04
Votre commande du : non indiquée

par : ANTEA
Nature des échantillons : eau

Commande : *marché de CCI des Landes*

Imputation : *BORP040225*

Provenance des échantillons : *Archimbaud*

Résultats d'analyse

Les analyses comportant un ☐ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Lyon.

Les analyses comportant un ☐☐ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Berlin (Nafu).

Les méthodes développées par les laboratoires WESSLING d'Oppin, Darmstadt, Altenberge, Hanovre, Munich et Bochum sont accréditées par le DAR, reconnu par le COFRAC.

Les méthodes développées au laboratoire WESSLING de Lyon listées ci-dessous sont accréditées par le COFRAC section essais n°1-1364.
Portées d'accréditation DAR et COFRAC communiquées sur demande.

- ☐ Eaux : COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. NFT 90115 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF) Chrome VI (NFT 90-043 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)
- ☐ Sols : Matières sèches (ISO 11465), COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. XPX 33012 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF), Minéralisation, Métaux (ISO 11885 par ICP-AES), Mercure (EN 1483 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.
Ce rapport d'essai ne peut être reproduit sans l'autorisation des laboratoires WESSLING (EN ISO 17025)



Rapport d'essai N° : 4F6234

Nom du projet : marché CCI des Landes
Archimbaud

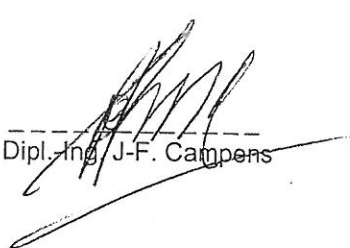
St Priest, le 10/12/2004

N°-labo 4F6234-01
Identification FORAGE

Métaux

Bore (B)	µg/l	41
IPBC	µg/l	< 0,10
Propiconazole	µg/l	0,25
Carbendazime	µg/l	0,42

Substances	Méthodes	LQ inf.
Bore	ISO 17294-2 (ICP-MS)	20 µg/l
Propiconazole, IPBC	par GC-MS	0,1 µg/l
Carbendazime	par LC-MS/MS	0,1 µg/l


Dipl.-Ing./J.-F. Campens



FICHE DE PRELEVEMENT D'EAU

Désignation
du point

F1

N° du projet : BORP 040225

Intitulé : CCI des Landes - Etapes B

Site et commune : 1 - Archimbaud

Responsable de projet : Hervé Miller

Prélevé le : 22.11.2004

Opérateur(s) ANTEA : JF Triscos

Entreprise de pompage :

Niveau piézométrique : (m / repère)

Prof. de l'ouvrage : (m / repère)

influencé non influencé

Nature du repère :

Diamètre int. de l'ouvrage : mm

Hauteur du repère/sol : (m)

Volume de l'ouvrage : 0.0 litres

Cote du repère : (m)

Volume minimal à purger : 0.0 litres

relative absolue

Profondeur des crépines : (m / repère)

Outil de prélèvement :

Outil de purge :

Position de l'aspiration : (m / repère)

Refoulement :

Conditions météorologiques : nuageux

Environnement du point de prélèvement :

Paramètres physico-chimiques mesurés in situ

N° échantillon :

Temps de pompage (mn)	Niveau dynamique (m / repère)	Débit de pompage (m ³ /h)	Volume purgé (en litres)	Aspect de l'eau	T °C	pH	Conduct. µS/cm.
2		1.2	40.0	claire	15.7	5.5	103
4			80.0		15.9	5.2	88
8			160.0		15.9	5.2	89

Observations : Aucune donnée sur le forage

Flottants :

Echantillons délivrés au laboratoire :

le :

Type de flaconnage :

Conditionnement, stabilisation, filtration des échantillons

Observations ou justification du non respect du mode opératoire :

ANTEA

CCI des Landes

N°A36573-01/B

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

*Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site de la
société ARCHIMBAUD à Labouheyre (40)*

**Annexe 2 : Coupes des sondages de sol et rapports d'analyses des sols du
laboratoire**

(10 pages)

TARIERE MECANIQUE



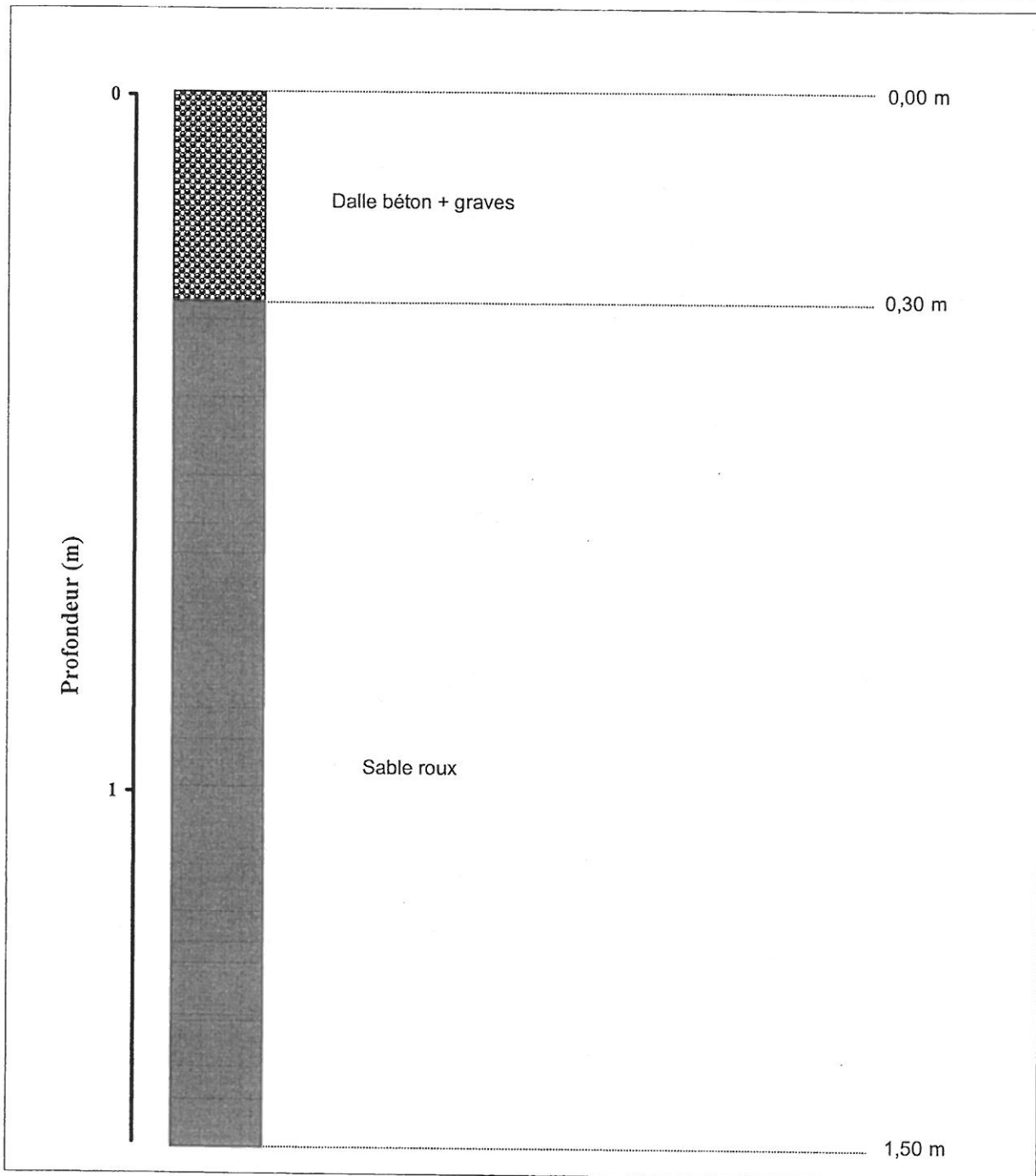
33700. MERIGNAC
Tel. 05.56.34.90.28
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES
ETAPES B - SITE N° 01
40 - ARCHIMBAUD

Date chantier : 16/11/04

T.1



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

TARIERE MECANIQUE



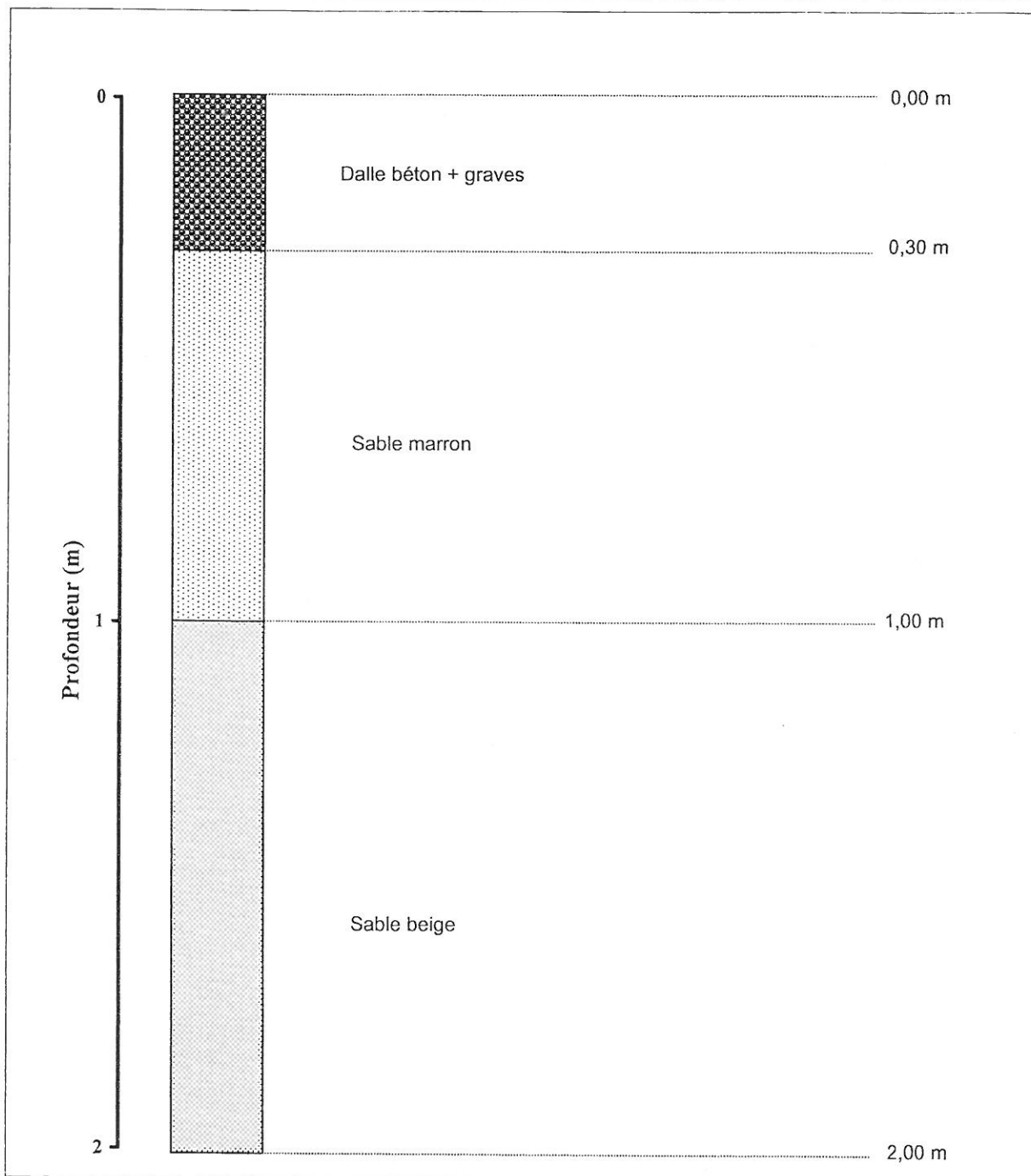
33700. MERIGNAC
Tel. 05.56.34.90.28
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES
ETAPES B - SITE N° 01
40 - ARCHIMBAUD

Date chantier : 21/02/2005

T.2



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

TARIERE MECANIQUE



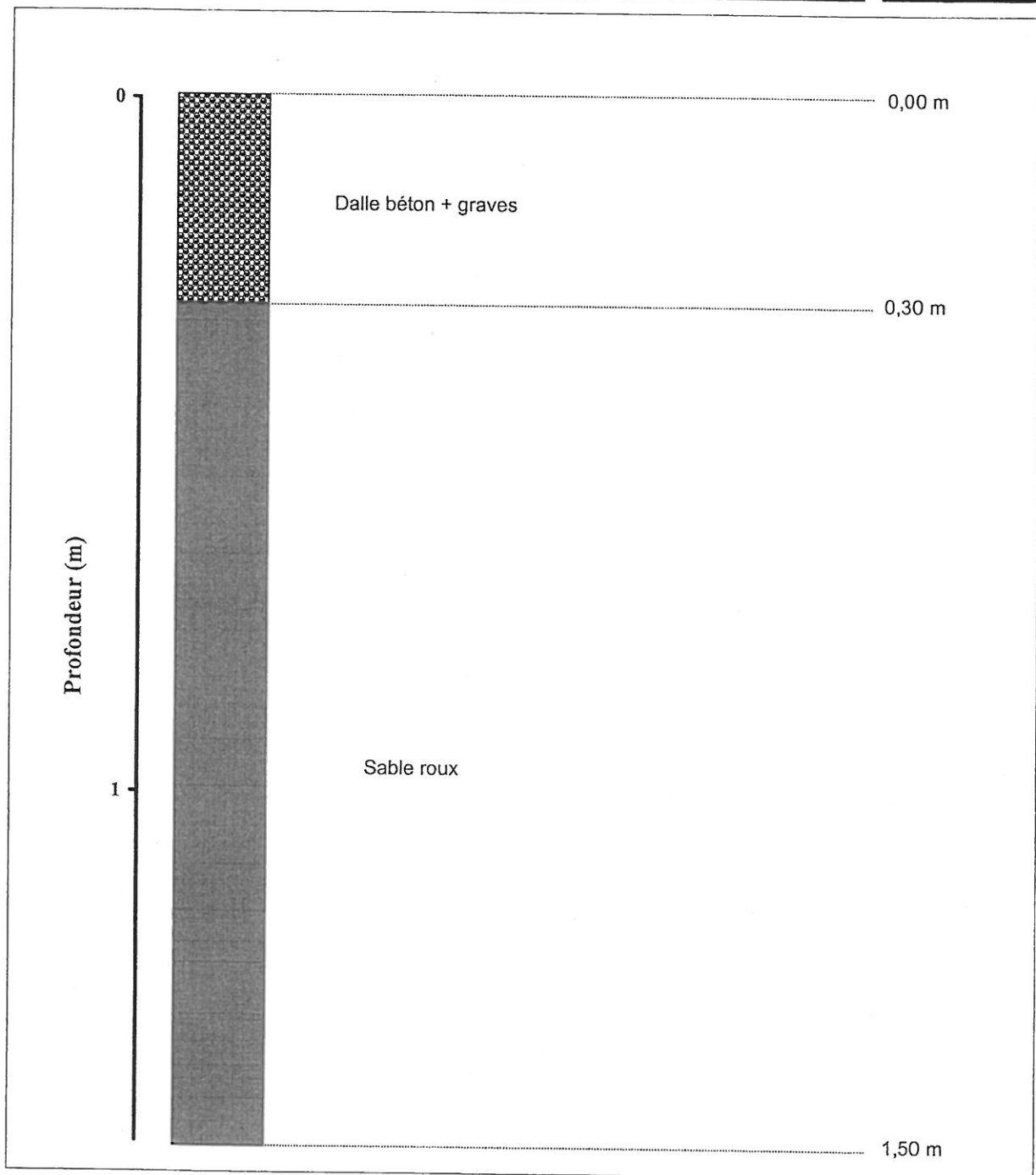
33700. MERIGNAC
Tel. 05.56.34.90.28
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES
ETAPES B - SITE N° 01
40 - ARCHIMBAUD

Date chantier : 16/11/04

T.3



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

TARIERE MECANIQUE



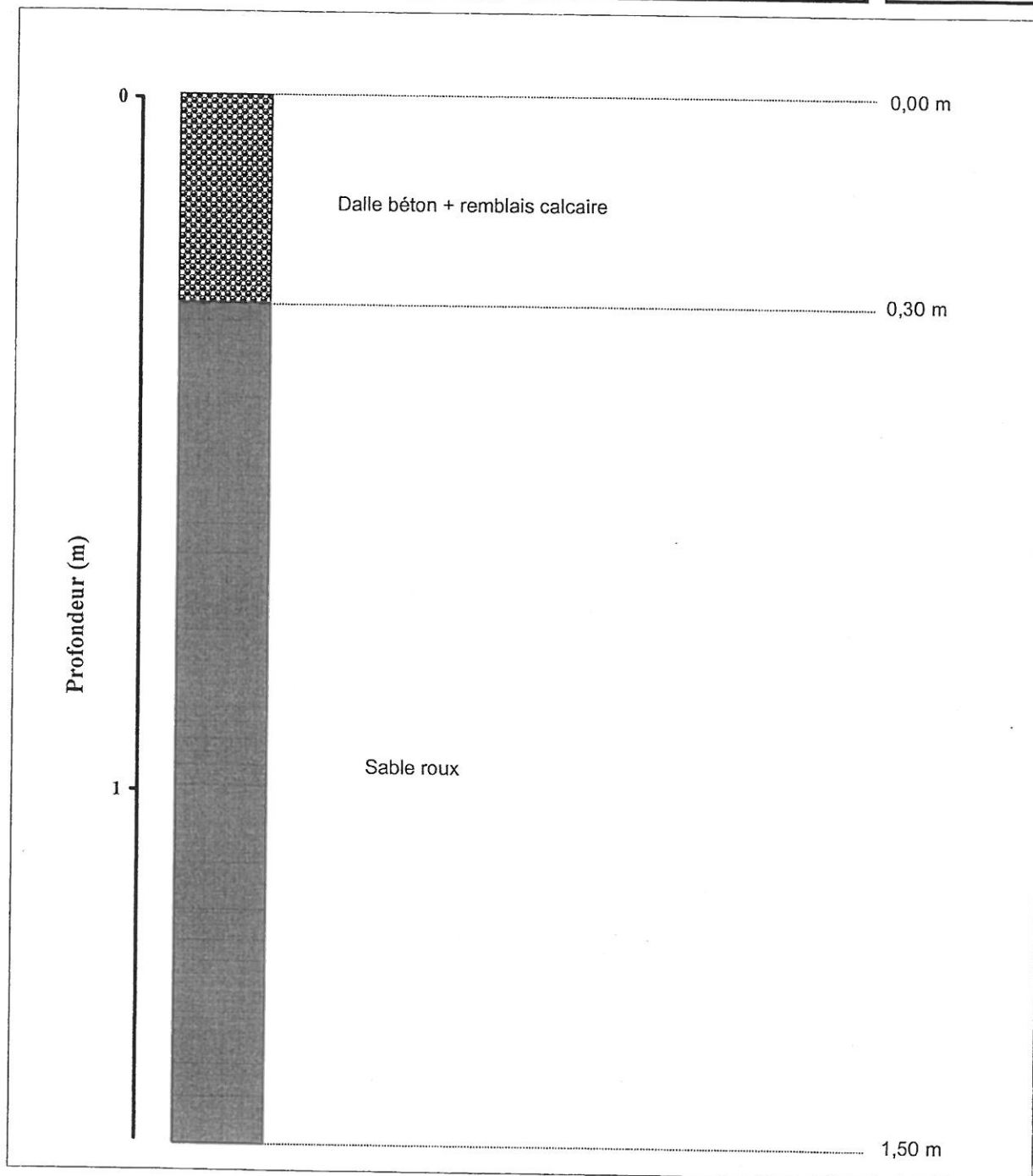
33700. MERIGNAC
Tel. 05.56.34.90.28
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES
ETAPES B - SITE N° 01
40 - ARCHIMBAUD

Date chantier : 16/11/04

T.4



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

TARIERE MECANIQUE



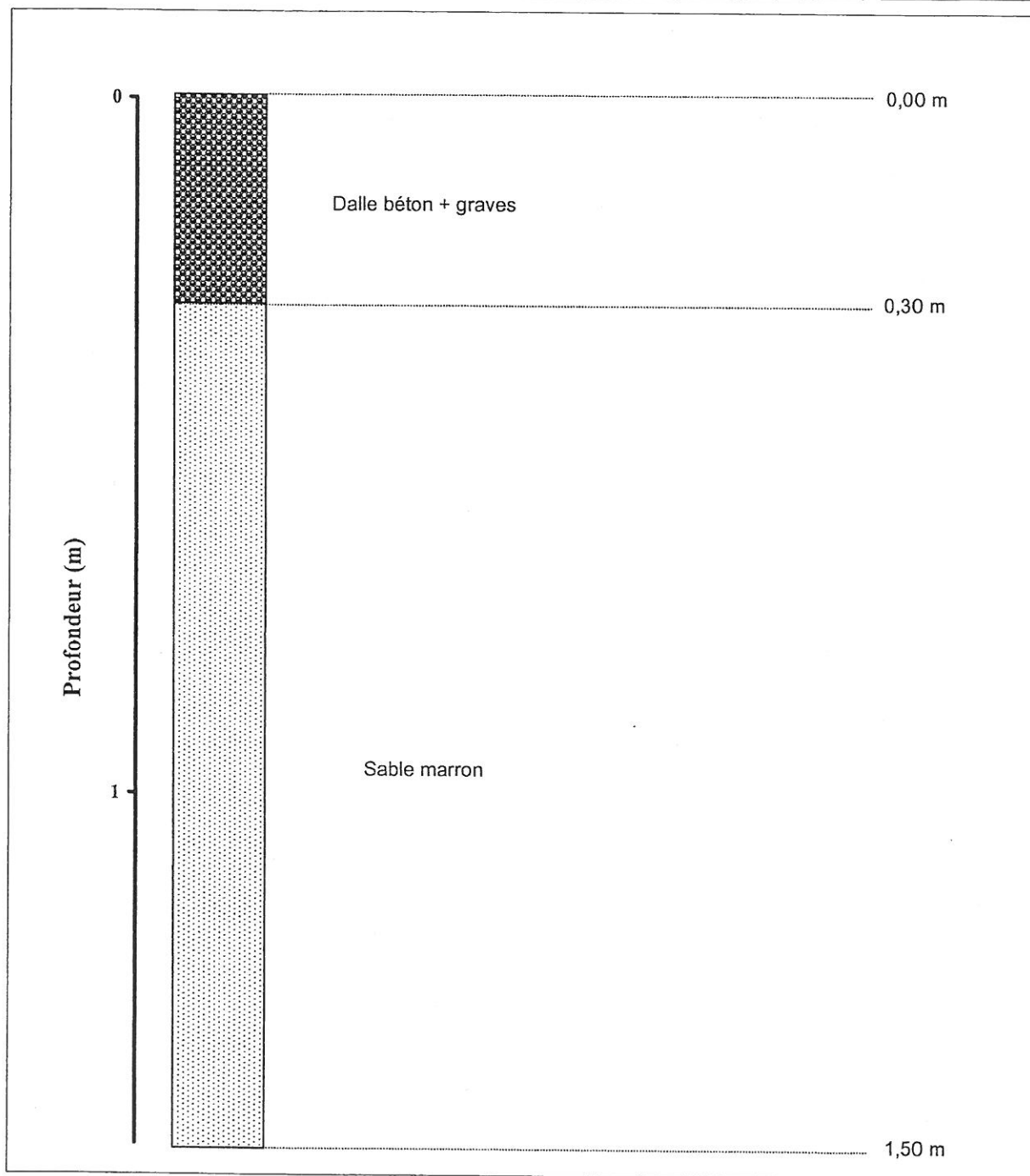
33700. MERIGNAC
Tel. 05.56.34.90.28
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES
ETAPES B - SITE N° 01
40 - ARCHIMBAUD

Date chantier : 17/11/04

T.5



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....

TARIERE MECANIQUE



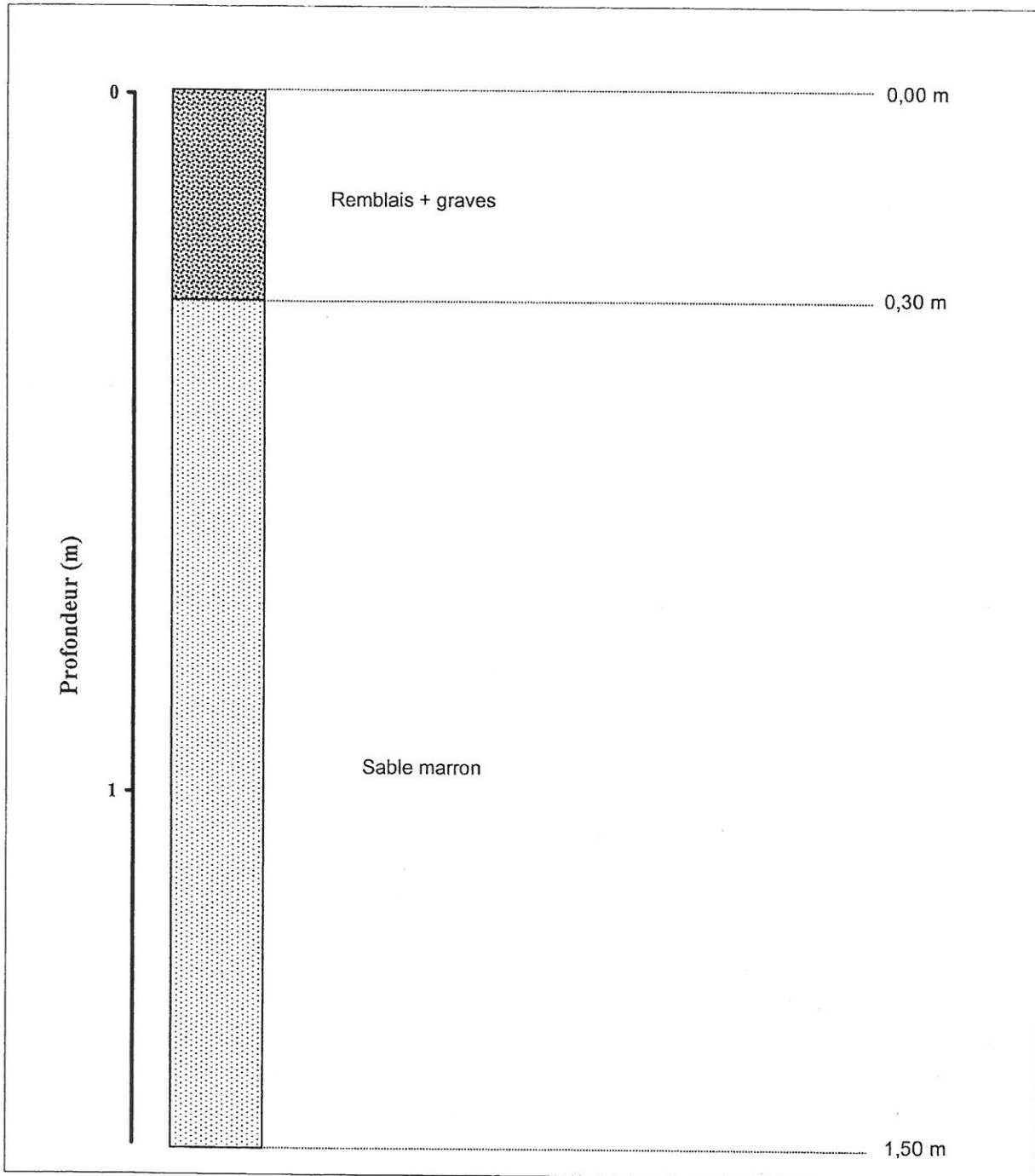
33700. MERIGNAC
Tel. 05.56.34.90.28
Fax. 05.56.34.90.23

CHANTIER

CCI DES LANDES
ETAPES B - SITE N° 01
40 - ARCHIMBAUD

Date chantier : 17/11/04

T.6



OBSERVATIONS :

Récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc....



ANTEA Pessac
A l'attention de H. MILLER
Parc technologique Europarc
19, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

St Priest, le 09 décembre 2004

Pour toutes questions
vos correspondants :
JF Campens / O Sibourg
☎ : 04.72.79.53.54
Fax : 04.72.79.53.55

Analyses d'échantillons de sol
Rapport d'essai n° : **4F6231**

Page 1 sur 2

Prise d'échantillon le : 16/11/04
Enregistrement le : 24/11/04
Votre commande du : non indiquée

par : ANTEA
Nature des échantillons : sol

Imputation : BORP040225
Provenance des échantillons : 1 - ARCHIMBAUB

Marché Cci des Landes

Résultats d'analyse

Les analyses ont été réalisées au laboratoire WESSLING d'Oppin

Les analyses comportant un □ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Lyon

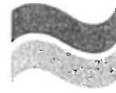
Les analyses comportant un □□ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Berlin (Nafu).

Les méthodes développées par les laboratoires WESSLING d'Oppin, Darmstadt, Altenberge, Hanovre, Munich et Bochum sont accréditées par le DAR, reconnu par le COFRAC.

Les méthodes développées au laboratoire WESSLING de Lyon listées ci-dessous sont accréditées par le COFRAC section essais n°1-1364. Portées d'accréditation DAR et COFRAC communiquées sur demande.

- Eaux : COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. NFT 90115 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF) Chrome VI (NFT 90-043 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)
- Sols : Matières sèches (ISO 11465), COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. XPX 33012 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF), Minéralisation, Métaux (ISO 11885 par ICP-AES), Mercure (EN 1483 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.
Ce rapport d'essai ne peut être reproduit sans l'autorisation des laboratoires WESSLING (EN ISO 17025)



Rapport d'essai N° : 4F6231
Projet : BORP 04 0225

St Priest, le 09/12/2004

N°-labo	4F6231-01	4F6231-02	4F6231-03	4F6231-04	4F6231-05
Identification	S1A 0-0,3	S3A 0-0,3	S4A 0-0,3	S5A 0-0,3	S6A0-0,3

Résultats d'après matières originales

Matières sèches	%	92,1	95,5	92,3	90,4	93,9
-----------------	---	------	------	------	------	------

Résultats d'après matières sèches

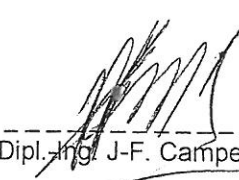
Hydrocarbures totaux	mg/kg-MS	56		76	20
IPBC $\mu\mu$	mg/kg-MS		<0,010	<0,010	
Propiconazol $\mu\mu$	mg/kg-MS		0,016	<0,010	
carbendazime $\mu\mu$	mg/kg-MS		<0,005	<0,005	

Métal μ

Après minéralisation à l'eau régale

Bore (B)	mg/kg-MS	<20	<20
----------	----------	-----	-----

Substances	Méthodes	LQ inf.
HCT	DIN 38 409 H18 eq. NFX 31-410 (IR/TF)	5 mg/kg
Mat. sèches	ISO 11465	0,10%
Min. eau régale	d'ap. EN 11466	- - -
Bore (B)	d'ap. ISO 17294-2 (ICP-MS)	Divers
IPBC	par GC-MS	0,010 mg/kg
Propiconazol	par GC-MS	0,010 mg/kg
carbendazime	par LC-MS/MS	0,005 mg/kg


Dipl. Ing. J-F. Campens



Laboratoires Wessling

Parc technologique de Lyon
10, Allée Irène Joliot-Curie - Bât. 60
F-69791 St - Priest Cedex
Tél. : 04 72 79 53 54 - Fax : 04 72 79 53 55
www.wessling.fr

ANTEA Pessac
A l'attention de H. MILLER
Parc technologique Europarc
19, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

St Priest, le 15 Mars 2005

Pour toutes questions
vos correspondants :
JF Campens / O Sibourg
☎ : 04.72.79.53.54
Fax : 04.72.79.53.55

Analyses d'échantillons de sol
Rapport d'essai n° : **5F1044**

Page 1 sur 2

Prise d'échantillon le : 23/02/05
Enregistrement le : 28/02/05
Votre commande du : 28/02/05

par : ANTEA
Nature des échantillons : sol

Commande : marché CCI des Landes

Imputation : BORP040225

Provenance des échantillons : 1-ARCHIMBAUD à Laboutheyre

Résultats d'analyse

Les analyses comportant un ☐ ont été réalisées au laboratoire WESSLING de Lyon

Les méthodes développées par les laboratoires WESSLING d'Oppin, Darmstadt, Aitenberge, Hanovre, Munich et Bochum sont accréditées par le DAR, reconnu par le COFRAC

Les méthodes développées au laboratoire WESSLING de Lyon listées ci-dessous sont accréditées par le COFRAC section essais n°1-1364, Portées d'accréditation DAR et COFRAC communiquées sur demande

- ☐ Eaux : COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. NBT 90115 par GC-MS), HCT (DIN 39409 1118 par IR-TF) Chrome VI (NBT 90-043 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)
- ☐ Sols : Matières sèches (ISO 11465), COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. XPX 33012 par GC-MS), HCT (DIN 39409 1118 par IR-TF), Minéralisation, Métaux (ISO 11885 par ICP-AES), Mercure (EN 1483 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.
Ce rapport d'essai ne peut être reproduit sans l'autorisation des laboratoires WESSLING (CN ISO 17025)



Fiche signalétique

Rapport

Titre : **Opération collective pilotée par la CCI des Landes – Etape B du diagnostic et Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société ARCHIMBAUD à Labouheyre (40).**

Numéro et indice de version :	<i>A36573-01/B</i>
Date d'envoi : <i>juin 2005</i>	Nombre d'annexes dans le texte : 2
Nombre de pages : 26	Nombre d'annexes en volume séparé : 0
Diffusion (nombre et destinataires) :	<i>9 ex. CCI</i>
<i>1 ex. Service de documentation</i>	<i>1 ex. BOR</i>
<i>1 ex. Auteur</i>	

Client

Coordonnées complètes : *CCI des Landes*
293, avenue du Maréchal Foch – BP 137
40003 Mont de Marsan Cedex
Téléphone : 0810.40.00.40
Télécopie : 05.58.06.18.33

Nom et fonction des interlocuteurs :
Monsieur MILBLED, directeur département Industrie et Environnement
Monsieur ROBIN, conseiller environnement

ANTEA

Unité réalisatrice : *Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES - AR/BOR*

Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

Interlocuteur commercial : F. CRUZEL
Responsable de projet : H. FAY de LESTRAC
Auteur : V. REYNAUD
Secrétariat : M. CREMOUX (signature)

Qualité

Contrôlé par : *M. BAZIN* (signature)
Date : *Juin 2005 - Version B*

N° du projet : *BORP040225*
Références et date de la commande : *notification du marché en date du 04/10/2004*
Mots-clés : diagnostic, ESR, analyse, sol, eaux souterraines.